

CP de Paris la Santé	NOTE DE SERVICE	DIR
IG	<u>Objet</u> : Interdiction de dépose de bagages à l'accueil Familles -Parloirs	12 MARS 2024 N° 49

Diffusion : Direction – CDD et adjoint CDD – Officiers- parloirs

Dans le cadre du plan Vigipirate national et afin de contribuer à la sécurité de tous, **il est rappelé qu'aucun bagage, sac volumineux ou valise n'est autorisé à pénétrer ou à rester au sein de l'accueil familles de l'établissement.**

Les visiteurs qui viennent directement au parloir à l'arrivée sur Paris munis de bagages doivent prendre leurs dispositions pour les laisser en dépôt ou en consigne dans des lieux adaptés avant de se présenter au CP Paris-La-Santé.

Le Directeur,
Bruno CLEMENT-PETREMAN
du Centre pénitentiaire
Paris la Santé
Bruno CLEMENT-PETREMAN